

Au 1^{er} août, les pots de yaourt seront enfin recyclables

Il en sera de même pour les capsules de café en aluminium et les barquettes de jambon. Finalement, la quasi-totalité de nos emballages pourront aller dans le container jaune. Et le geste tri en sera grandement facilité

Tous ceux qui pratiquent le tri de leurs ordures se sont déjà retrouvés confrontés à des choix coméliens : cet emballage plastique est-il recyclable ? Ce pot vide doit-il aller dans le bac jaune ou non ? Avec son couvercle ou pas ? La consigne était jusqu'à présent : si vous avez un doute, utilisez la poubelle des OMR (ordures ménagères résiduelles). À partir du 1^{er} août prochain, les choses seront immensément simplifiées.

Hier à Corte, le Syvadec a réuni l'ensemble des dix-neuf intercommunalités que compte la Corse, l'Ademe, l'Office de l'environnement et les services de la préfecture pour une annonce d'importance : "Beau-coup de progrès ont déjà été accomplis, se félicite en préambule François Tatti, président du Syvadec, et aujourd'hui, nous faisons un pas de plus avec la décision que nous avons prise de passer à l'extension des consignes de tri, dès le 1^{er} août prochain.



Les 19 intercommunalités de Corse ont été conviées à Corte hier pour une réunion de travail autour de l'extension des consignes de tri, qui interviendra le 1^{er} août prochain. / PHOTO JEAN-NOT FILIPPI

Nous avons réalisé nos investigations et sommes arrivés à la conclusion que nous pouvions le faire."

Aujourd'hui, si le tri du verre et du papier ne pose

pas trop de problèmes, celui des emballages est autrement plus compliqué car "nous ne savons pas tout recycler". Un problème "qui entraîne une forte augmenta-

tion des erreurs de tri, lesquelles nécessitent ensuite des prestations supplémentaires qui coûtent cher".

Créer une nouvelle dynamique et revoir les collectes

Dans un mois, ce seront donc les petits aluminiums et les plastiques qui seront concernés : "Sur cette catégorie, dit encore François Tatti, nous avons identifié une capacité de recyclage de 57kg/an/habitant." Sur cette masse, treize kilos seulement étaient effectivement triés. Avec l'extension des consignes, "nous passerions à 100kg/an/habitant". "Cette

simplification du geste sera l'occasion de communiquer sur le tri et de créer un effet d'entraînement sur les autres matériaux." Il est en effet facile d'imaginer que l'idée va séduire de nouveaux citoyens qui, s'attachant aux emballages, trieront également le verre et le papier.

Reste que ce projet va nécessiter certains aménagements du côté des communautés de communes qui ont la compétence de la collecte et à ce titre, les retours d'expérience de ceux qui sont déjà passés par là sont forcément les bienvenus. "La simplification du tri n'entraîne que des retours positifs de la part des habi-

23 %

la part des plastiques recyclée à l'heure actuelle

40

le nombre de kilos supplémentaires par an et par habitant qui seront triés avec l'extension des consignes

80 %

la part des plastiques que l'on sait recycler. Le reste part sur un autre circuit de valorisation.

LES CHIFFRES

tants. Sur la collecte, l'impact est globalement assez limité." Si cette dernière se fait au porte-à-porte, "les bacs déjà en place suffisent". Si l'on parle de points d'apport volontaire, "une augmentation de 9% du volume a été constatée, ce qui impliquera peut-être de revoir les tournées de collecte".

Un point essentiel, car l'on sait qu'un bac débordant découragera ceux qui se seront déplacés jusqu'à lui. Et il serait dommage de freiner un si bel élan.

MORGANE QUILICHINI
mquilichini@corsematin.com

Liste non exhaustive

Les plastiques et les petits aluminiums sont le casse-tête de ceux qui essaient de trier leurs déchets.

Jusqu'à présent, allaient au bac jaune les bouteilles et les bidons, les canettes et autres boîtes de conserve.

À partir du 1^{er} août, on pourra également mettre au tri : les tubes de dentifrice, les pots de crème cosmétique, les pots de yaourt, les sachets plastique, le film étirable, le papier-bulle, les barquettes de jambon, les petits sachets de fromage râpé, les blisters, les couvercles, les capsules de café de George Clooney, le papier aluminium utilisé et froissé, les capsules de bouteille, les emballages de médicaments ou encore, les compotes en gourde adonnées des enfants. À noter qu'il est inutile de laver les emballages souillés avant de les jeter, l'essentiel étant qu'ils soient bien vides.